



HAL
open science

Sur une intonation à valeur métalinguistique

Evelyne Saunier

► **To cite this version:**

| Evelyne Saunier. Sur une intonation à valeur métalinguistique. 2016. hal-01739739

HAL Id: hal-01739739

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01739739>

Preprint submitted on 21 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur une intonation à valeur métalinguistique ¹

1. Présentation

L'intonation qui nous intéresse ici porte sur la reprise d'un dit P précédent, en remettant en cause son adéquation à dire l'état de choses en jeu dans la conversation. Nous l'appellerons « mise en doute métalinguistique » (désormais MDM).

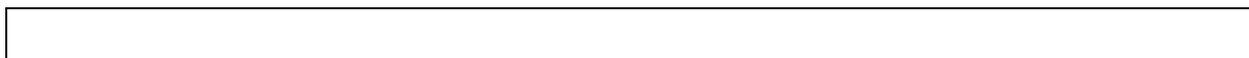
Il s'agit d'une intonation que l'on pourrait gloser par « *P ? c'est vite dit / il faut le dire vite / je n'appellerais pas ça P* », et dont le contour est caractéristique. Nous l'illustrerons par le contexte construit² suivant :

A. – *Bonjour le binôme, ça va ? Paul est toujours en vacances ? Ça doit être tranquille, depuis qu'il est parti ?*

B. – ***Il est parti...***

C. – *Il a emmené tous les dossiers et il nous envoie trente mails par jour avec réponse urgente exigée ! On n'appelle pas ça partir, nous.*

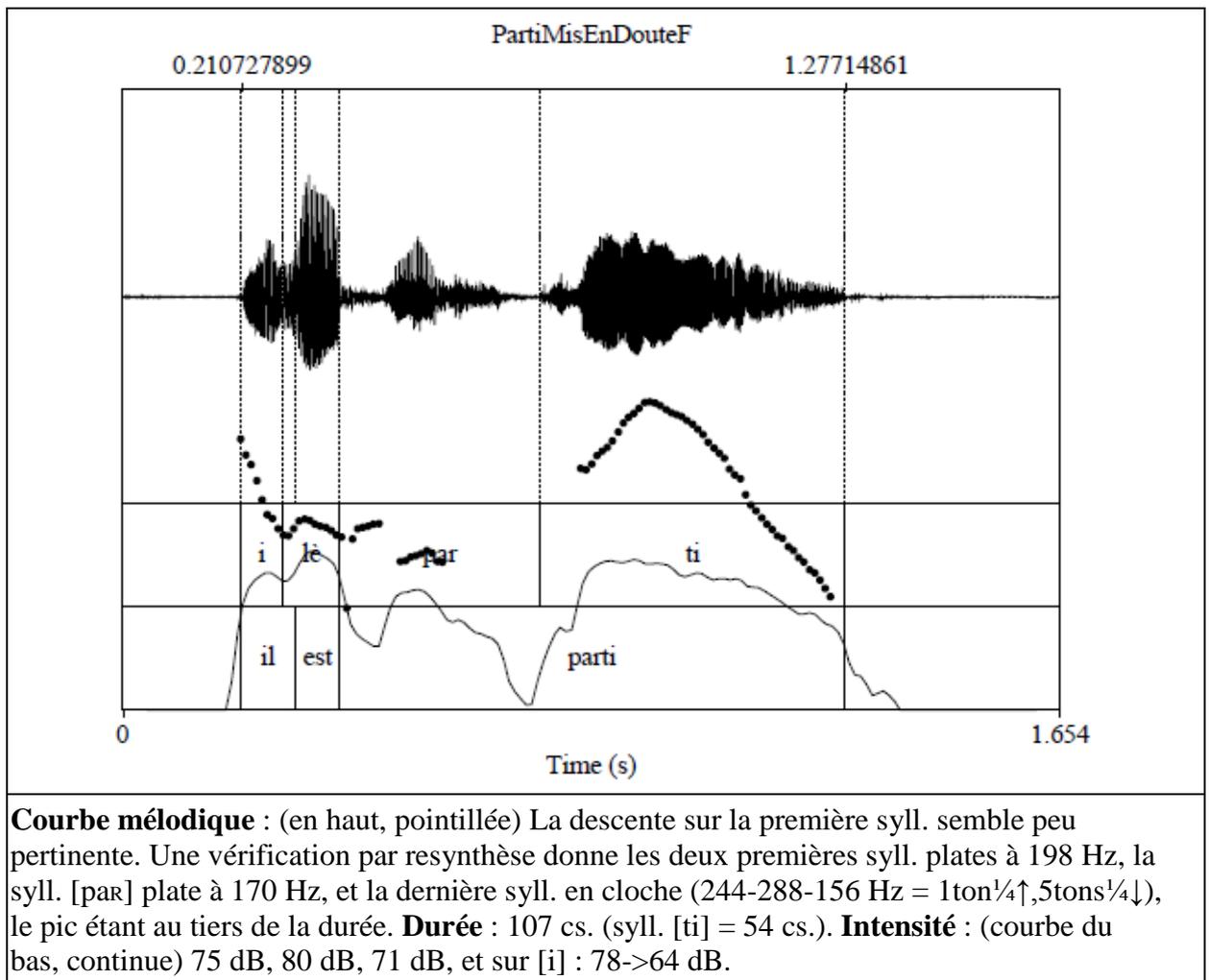
La courbe typique se présente ainsi ³ :



¹ Nous n'employons pas « métalinguistique » dans l'acception culiolienne de « niveau auquel s'élabore un système formel de représentation des opérations à l'œuvre dans la construction du sens des énoncés » (Culioli, 1990 : 155), mais plus simplement comme « caractéristique d'un dire commentant le dit en tant que dit ».

² Les locuteurs enregistrés, tout comme les auditeurs devant identifier les intonations, se basent sur un contexte non ambigu (que nous construisons) pour la production et la reconnaissance des intonations. Nous ne proposons aucune « étiquette » (voir exemples note suivante) supposée correspondre à tel ou tel de ces contextes, considérant inutile le recours à un métalangage non encore stable et rigoureux.

³ Cette réalisation (locutrice, environ 50 ans) a été validée par écoute et identification en concurrence avec huit autres intonations (assertion, assertion péremptoire, question, étonnement, surprise, incrédulité, évidence, délibération). Nos courbes sont éditées sous le logiciel Praat.



Cette intonation n'est pas étudiée, à notre connaissance. Ainsi, elle ne fait pas partie des intonations décrites oppositivement par P. Delattre (1966) ou Ph. Martin (2009), ni nettement de celles, nombreuses, répertoriées par M. Martins-Baltar (1977) à partir de la séquence *il est parti*, que nous avons reprise pour cette étude.

Nous avons également enregistré et testé, pour un ensemble similaire d'intonations (injonction en plus, assertion péremptoire en moins), une séquence trisyllabique avec un contexte sans sourdes sur la syllabe tonique [jãzɛdœʀ]⁴, dont le contexte construit est le suivant :

Léa – *Hello Domi, ça va ? Ça se passe mieux depuis que tu as changé d'heure ?*
 Domi – ***Changé d'heure...***
 Léa – *Oui bon d'accord 15 minutes c'est pas énorme mais en attendant la restructuration tu peux débriefer Carole.*

P peut correspondre à une propriété dont on conteste l'adéquation à catégoriser ou qualifier une entité en jeu dans l'énoncé, dans ce cas P se réduit à un syntagme ou un mot : *Bien payé..., Costaud...*

2. Nature de l'intonation MDM

⁴ La courbe figure plus loin.

Elle peut s'inscrire dans le paradigme des intonations à fonction modalisatrice. Les intonations à valeur modale considérées par Ph. Martin (2009 : 89) comme fondamentales sont l'assertion, la question, l'évidence, le doute, l'injonction et la surprise. Mais l'élégance de ce modèle laisse de côté nombre de modalités dont la liste est largement ouverte : demande de confirmation, expectative, désespacement, étonnement sceptique, incrédulité, parodie ironique, rejet...

Si l'on s'intéresse aux modalités en tant que marquage de l'attitude du locuteur-énonciateur quant à une proposition P, la limite du « métalinguistique » peut être interrogée. Certaines modalités (assertion, question, évidence, désespacement...) renvoient nettement au monde et non à un discours tenu sur le monde.

D'autres sont clairement un commentaire sur un dit précédent. Outre l'intonation MDM, deux autres cas de figure nous paraissent être de nature métalinguistique :

- la parodie ironique qui vient discréditer un dit précédent en le ridiculisant : *Oh lui eh ! « J'ai la priorité »*, [je t'en ficherais, moi !] ;

- la reprise « arrêt sur image » interrompant l'allocutaire à des fins de clarification : « *C'est son droit...* » [Attends, qu'est-ce que tu veux dire par là ?].

Mais certaines modalités peuvent avoir les deux statuts. Il en va ainsi de ce que nous appelons « étonnement dubitatif » :

A. – *Dis-donc, t'as pas vu Paul ?*

B. – *Oh je crois qu'il est parti, je le vois plus depuis un moment.*

A. – *Il est parti ? C'est bizarre, je devais le ramener, moi, en principe.*

Cette modalité peut survenir aussi bien au vu d'une situation qu'en reprise d'un énoncé précédent. Et dans ce dernier cas, cette intonation peut s'interpréter comme « *que me dis-tu là ?* » Il en va de même pour l'expectative (contextualisée plus loin), qui, s'il s'agit d'une reprise, s'interprétera comme « *pas si sûr, tu devrais te poser la question* ».

Une des conditions pour que l'intonation puisse avoir une valeur métalinguistique est donc le statut de reprise de P :

	nécessaire	possible	exclu
mécanisme de reprise	MDM Parodie ironique Arrêt sur image	Étonnement dubitatif Prise en considération Stupéfaction incrédule Expectative...	Question Demande de confirmation Assertion Évidence...

On observe également un caractère suspensif de la MDM comme des deux autres (parodie, arrêt sur image), mais cela ne nous paraît pas crucial, dans la mesure où l'on pourrait attribuer ce même caractère à d'autres intonations ne relevant pas d'une valeur métalinguistique, comme :

- prise en considération : Au commissariat de police.

- Un enquêteur : *Monsieur l'inspecteur, un témoin nous affirme avoir vu le suspect sortir par la terrasse avant la fin du discours du fils de la victime.*

- L'inspecteur : *Ah ah. Il est parti ... Eh bien, nous allons voir comment il expliquera qu'il ait pu être encore là à 20 h ! Conduisez-le en salle d'interrogatoire.*

- demande de confirmation :

- *Il est parti ? [je ne me trompe pas ?]*

- délibération : Le locuteur, responsable des emplois du temps dans l'institut de formation, arrive à son bureau et lit une note informant que Mr Paul Durand a pris sa retraite anticipée et ne donnera pas cours cette année. :

- *Il est parti ... [voyons voyons... comment je vais arranger le planning ?]*

La MDM est une forme de modalisation autonymique, ressortissant à ce que décrit J. Authier-Revuz (2003 : 92-93) comme « non-coïncidence entre les mots et les choses » (ces mots ne disent pas la réalité de l'état de choses dont nous parlons) et « non-coïncidence entre interlocuteurs » (pour moi P ne signifie pas ce que je reconstruis comme ce que P signifie apparemment pour toi).

Soulignons que cette valeur modale de mise en doute peut reposer uniquement sur l'intonation, bien qu'elle soit explicitable dans la suite du discours.

On soulignera également que, des trois cas que nous avons mentionnés avec reprise nécessaire, seule la MDM autoriserait, à certaines conditions, l'auto-reprise – il faut alors opérer une rupture par un marqueur discursif :

*Alors tu imagines bien qu'avec tout ça il est parti. Enfin, **il est parti...** je me comprends.*

Mais dans la plupart des cas il s'agit d'une hétéro-reprise.

3. Quelle description pour des intonèmes à valeur modale et/ou attitudinale ?

Peut-on défendre une approche opératoire⁵ de l'intonation à valeur modale ? C'est aller contre une tendance à laquelle même I. Fònagy n'échappe pas, qui est de conférer à l'intonation un caractère marginal ou périphérique, en tout cas non formalisable :

« I think [...] that the essential function of intonation consists in conveying pre-verbal messages : attitudes and emotions, not covered by other linguistic means. We have to reckon, at the same time, with the no less basic endeavor of intonation to move towards higher levels of linguistic processing, even if it cannot reach the level of conceptual organization. » (Fònagy 1989 : 83-84)

Il convient tout d'abord de proposer une analyse sémantique des modalités permettant de dépasser le simple étiquetage qui n'explique ni ne déploie rien. Ainsi l'appellation « implication » d'une des dix intonations de base de P. Delattre, reprise telle quelle ou comme composante par nombre d'auteurs⁶, est relativement floue et ne contribue pas toujours à la rigueur de l'analyse.

La thèse de Cristel Portes intitulée « Prosodie et économie du discours : spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication » repart de la proposition de P. Delattre⁷, en l'inscrivant dans la lignée des travaux de l'École de Genève. « Delattre justifie son choix de la dénomination intonation d'*implication* en affirmant que l'usage de ce contour établit un sous-entendu que l'auditeur doit décrypter. L'intonation d'implication commande chez l'auditeur l'effectuation de ce que Roulet va appeler un *parcours inférentiel*. »⁸ Or, tout énoncé génère dans la reconstruction de son sens des opérations diverses, dont quantité d'inférences de toute nature. A notre sens, l'intonation MDM ne « sous-entend » rien, elle marque explicitement une mise en cause de l'adéquation de P à rendre compte de l'état de choses dont on parle. Il en va de même pour toutes les autres modalités que nous avons étudiées, le recours à un quelconque « sous-entendu » ne nous paraissant pas nécessaire.

⁵ Articulant des caractéristiques formelles du signifiant à des opérations sémantiques.

⁶ Par exemple, « question implicative » (vs neutre) chez Fònagy & Bérard (1973 : 84) ; « patron montant-descendant » comme « marque intonative à contenu général implicatif » et « continuité et interrogative tonale implicatives » chez Léon (1970 : 59 et 68).

⁷ Le travail pionnier de Pierre Delattre est incontournable, et nous adhérons à sa démarche consistant à dégager des oppositions entre les contours en termes de traits. Mais son modèle est contestable à divers égards : mélange des fonctions démarcatrice et modalisatrice, variantes combinatoires (les deux « parenthèses » haute et basse), étiquetage des modalités peu explicite (« exclamation » et « implication »), faible pertinence de l'opposition concave / convexe. Pour d'autres critiques, voir Mertens 1987 : 154-165.

⁸ Portes 2008 : 28. Les italiques sont de l'auteure.

L'auteure a fait repérer par des experts des occurrences de ce qui est appréhendé comme cette même intonation « implication » dans un corpus de débats médiatiques. Il se dégage de l'étude qu'au moins deux formes différentes de courbes doivent être distinguées, variant quant à la position du pic de hauteur le long de la courbe en cloche. D'autre part au fil du texte on voit que les valeurs d'évidence, d'ironie, de doute, d'emphase convaincue, de demande d'assentiment peuvent toutes ressortir à l'une de ces courbes.

Il ne serait pas étonnant que des MDM fassent partie du corpus analysé, l'auteure soulignant le contexte polémique d'apparition de l'intonation « d'implication », et observant que « *Formulée, désignée ou implicite*, on voit bien que la parole d'autrui *représentée* par celle du locuteur prend une importance particulière dans ces épisodes polémiques . » (Portes 2008 : 152)

Le repérage dans des corpus spontanés est une étape cruciale, mais doit, à notre sens, être précédé par une mise au jour d'intonèmes par production contrôlée, validation par reconnaissance auditive, et vérification par synthèse. Au stade où en sont nos travaux, nous pouvons clairement opposer la MDM à d'autres intonations présentant un contour « en cloche », et formuler des hypothèses quant aux correspondances entre différences sémantiques et différences formelles. Le passage par une approche non différenciée en termes d'« implication » ne nous paraît pas indispensable.

Nous proposons de prendre en compte différentes caractéristiques sémantiques de telle ou telle modalité ou attitude⁹ exprimée par l'intonation, par exemple :

- La relation prédicative en jeu (soit P) est-elle ou non en rapport avec autre que P ou non P (désormais P'¹⁰), et si oui de quelle façon ?
- A-t-on, sur l'une ou l'autre valeur (P ou P'), stabilité, instabilité ou stabilisation ?
- Quelle est la source de la construction de P' : la situation, l'allocutaire, le locuteur ?
- Quelles sont les instances subjectives en jeu dans la prise en charge de P (et/ou de P') ?

Il serait alors envisageable d'articuler ce type d'éléments avec des caractéristiques du contour intonatif, telles que l'orientation et la forme de la courbe mélodique, le registre global de la courbe, l'ampleur du dénivelé, le rapport avec la courbe d'intensité, la durée ou encore le changement de niveau en glissando ou en saut.

Une telle mise en correspondance des formes opposables perceptibles avec des opérations prédicatives et énonciatives permettrait de dépasser les notions « psycho-pragmatiques » qui ne sont pas toujours d'un grand secours et peuvent prêter à discussion. En témoignent par exemple les propositions suivantes, qui peuvent paraître contradictoires¹¹ :

⁹ Nous distinguons attitude et émotion. L'attitude renvoie pour nous à une prise de position du locuteur-énonciateur quant aux éléments en jeu dans le discours (la prédication, le monde à dire, les mots, l'altérité intersubjective) et peut éventuellement se conjuguer avec telle ou telle émotion (on peut exprimer la surprise ou la demande de confirmation avec colère, joie, peur...). En ce sens l'attitude est fondamentalement liée à l'activité langagière, ce qui n'est pas le cas de l'émotion. Aussi, ce que G. Caelen-Haumont et B. Bel décrivent comme « prosodie affective » traduisant un état émotionnel de la locutrice ressortit pour nous à l'attitude – puisqu'il s'agit en l'occurrence d'une locutrice qui s'investit dans sa tâche (donnée sur commande pour la situation jouée) de convaincre l'allocutaire de visiter tel ou tel site touristique. (Caelen-Haumont & Bel, 2001 : p. 2 et 5). Nous ne pouvons discuter ici les différents types de ce que G. Caelen-Haumont (2008 : 143-145) appelle « parole affective », qu'elle oppose aux déterminismes linguistiques selon elle de nature sociale, et qu'elle décline en « émotion racine », « émotions typées » et « attitudes ».

¹⁰ Nous empruntons cette notation à Antoine Culioli.

¹¹ Chaque auteur ayant pour cadre un modèle qui a sa propre cohérence, non centré spécialement sur la modalité, il n'est nullement question ici de critiquer leurs travaux d'une importance cruciale pour l'étude de la prosodie. Nous voulons seulement souligner qu'il est difficile de se baser sur des expressions comme « ouverture », « repli », « consensus » auxquelles n'est conféré aucun statut formel pour construire un raisonnement (opposant systématiquement les contours de différentes intonations modalisatrices) qui soit falsifiable.

	orientation montante niveaux hauts	orientation descendante niveaux bas
M-A. Morel & L. Danon-Boileau (1998)	attitude dialogale convergence des points de vue discours adressé à autrui de manière consensuelle	attitude monologique centrage sur le point de vue personnel de l'énonciateur rupture avec la consensualité préalable
G. Caelen-Haumont (2008 : 52-53)	confrontation à soi et aux autres niveau 4 [aigu] : lieu de la remise en cause, lié à l'émotionnel	consensualité, accord, émotion évacuée

Nous avons procédé par une comparaison systématique d'une douzaine de courbes dans des conditions de paires minimales¹² permettant de neutraliser les interférences microprosodiques et d'isoler la valeur modale. Cette analyse oppositive de diverses modalités, qui s'inscrit dans la lignée des travaux de P. Delattre (1966) et M. Martins-Baltar (1977), nous a permis de formuler des hypothèses quant aux correspondances entre formes de l'expression et propriétés sémantiques.

Il n'est pas question d'exposer ici un modèle complet (tel qu'il se présente dans l'état actuel de notre réflexion). Nous mentionnerons seulement les correspondances suivantes (que nous donnons à titre d'hypothèses), pertinentes pour l'intonation qui nous intéresse¹³:

- Un mouvement ascendant marque une instabilité : la relation prédicative P est mise en balance avec P'. La question totale (non rhétorique, non vérificatoire) est caractéristique de cette instabilité, maximale car alors aucune des deux valeurs n'est privilégiée.
- Un mouvement descendant jusqu'au grave va de pair avec une stabilité de P. L'assertion simple en est caractéristique, P étant posée sans que P' ait un mode de présence.
- La combinaison des deux mouvements produit, selon les cas, tel ou tel rapport entre instabilité (P, P') et stabilité (sur P ou P').
- Un écart de hauteur en rupture marque une discordance entre deux points de vue. La stupéfaction incrédule en est caractéristique, avec l'alternance syllabe basse – syllabe haute sur tout l'énoncé.
- Un registre global médium (vs aigu) marque que le point de vue sur les valeurs en concurrence est de l'ordre de l'évaluation intellectuelle, du calcul et non de la réaction irréfléchie.
- Une durée remarquable de la syllabe tonique marque que le locuteur-énonciateur est seul constructeur d'une opposition P / P'.

4. Spécificité de la MDM

4.1. Un patron intonatif particulier

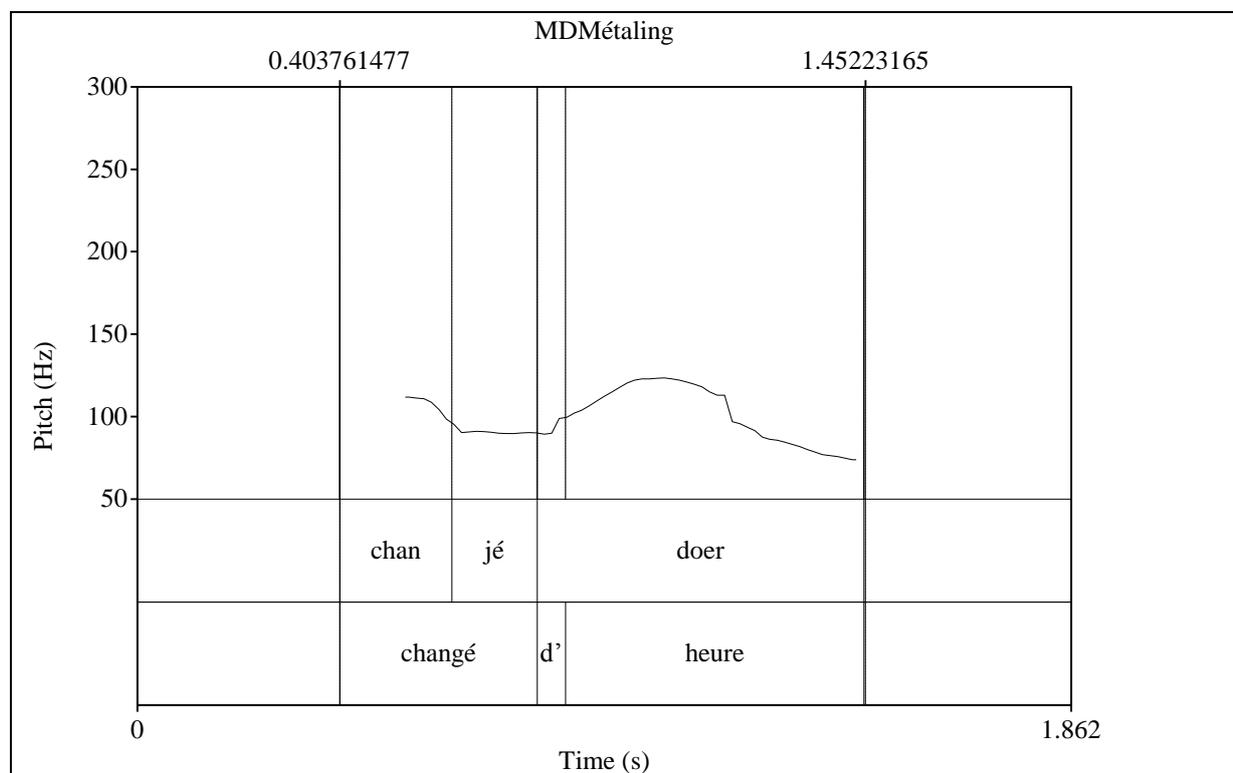
L'intonation « Mise en Doute Métalinguistique » présente une courbe en cloche, qui se distingue nettement de la courbe d'évidence en ce que la montée ne s'opère que sur la

¹² À niveau segmental constant. Par exemple *le chien reste dehors ; c'est pour Cathy ; votre valise...*

¹³ Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, faire état de toutes les données et analyses qui nous permettent d'avancer ces correspondances. La proposition complète intitulée « Pour une description systématique et compositionnelle des intonations à valeur modale du français » est en cours de rédaction.

dernière syllabe [dœR], alors qu'elle s'amorce sur la pénultième [ʒe] pour l'évidence, comme on peut voir dans les deux courbes ci-dessous ¹⁴ :

Mise en doute métalinguistique :



Contexte : - Anna : *Hello Domi, ça va ? Ça se passe mieux depuis que tu as changé d'heure ?*

- Domi : **Changé d'heure...**

- Anna : *Quoi ?*

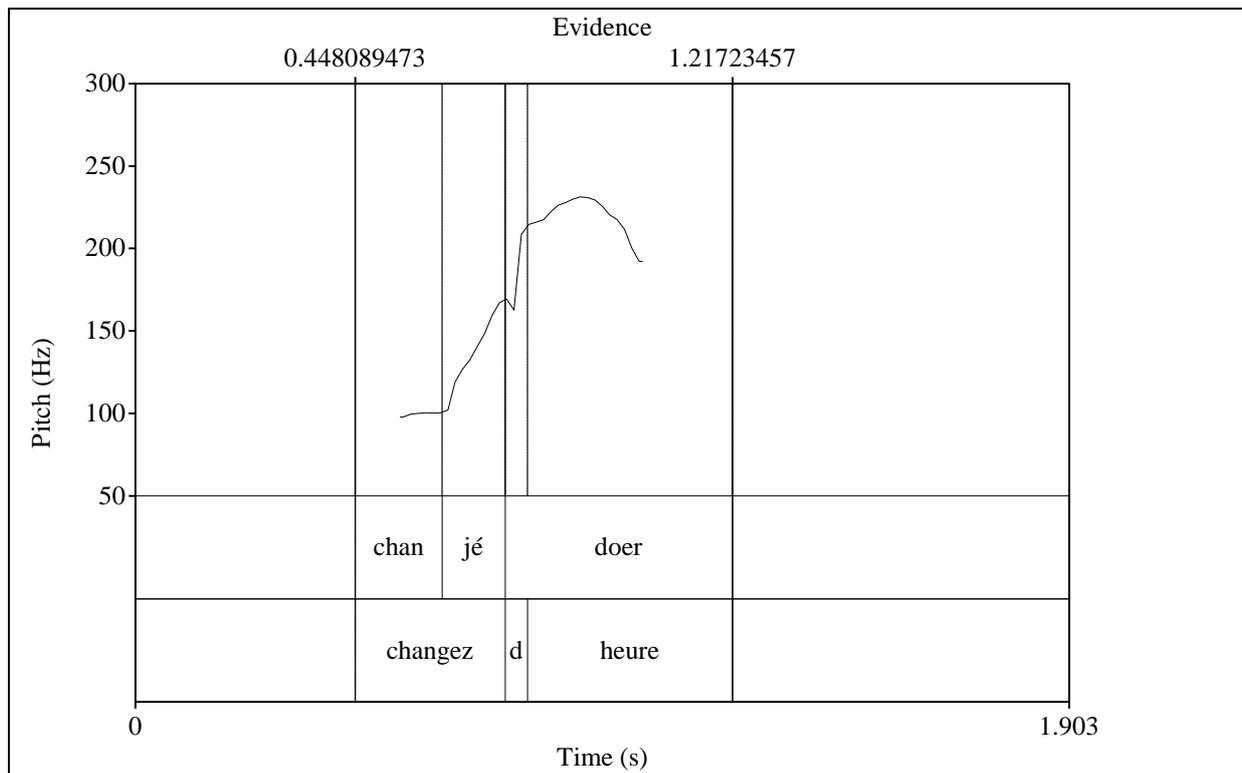
- Domi : *J'avais demandé une autre tranche pas un petit décalage.*

- Anna : *Oui bon d'accord 15 minutes c'est pas énorme mais en attendant la restructuration tu peux au moins débriefer Carole.*

Évidence ¹⁵:

¹⁴ Le rapport de la pénultième à l'antépénultième est inverse. Évidence : « chan » = 100 Hz, « gez » = 150 Hz (centre de la voyelle), soit 3,5 tons plus haut. MDM : « chan » = 111 Hz, « gé » = 89,7 Hz, soit 1,5 ton plus bas. Locuteur du test (validé ensuite par identification auditive) : homme d'environ 50 ans.

¹⁵ Nous n'avons pas la fin de la courbe descendante car le [R] final est dévoisé.



Contexte : – Domi : *Salut Claude, réunion urgente demain en fin d'après-midi !*

- Claude : *Ah mince... Tu sais ces rendez-vous chez ton psy qui nous font vraiment du bien à Léa et moi. Déjà que Léa a sa consultation demain matin qui saute à cause de son exam, et moi cette réunion ça tombe en même temps que la mienne !*

- Domi : *Ben c'est pas compliqué voyons. **Changez d'heure** ... ! Pour une fois, il sera sûrement d'accord.*

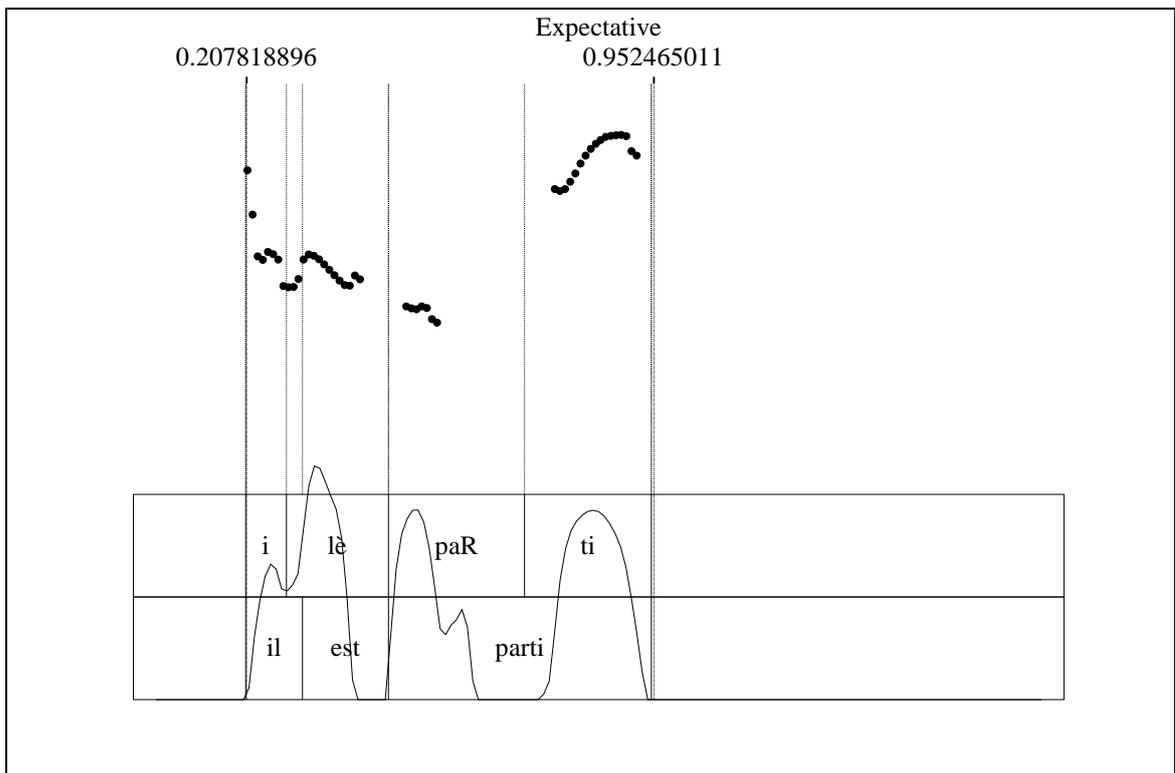
Ceci plaide pour la prise en considération du groupe prosodique dans son ensemble et pas seulement de la syllabe tonique. Toutefois la hauteur de la syllabe pénultième n'a pas de signification en soi. Elle permet d'ajuster deux éléments qui pourraient être contradictoires. Ainsi, si l'on doit avoir une montée relativement marquée, tout en n'atteignant pas le registre aigu ou suraigu, une baisse sur la pénultième permet la combinaison de ces deux traits. On observe également ce mécanisme pour les intonations « prise en considération » et « expectative »¹⁶.

Comparons cette dernière avec la MDM, le contexte proposé pour cette valeur d'expectative étant :

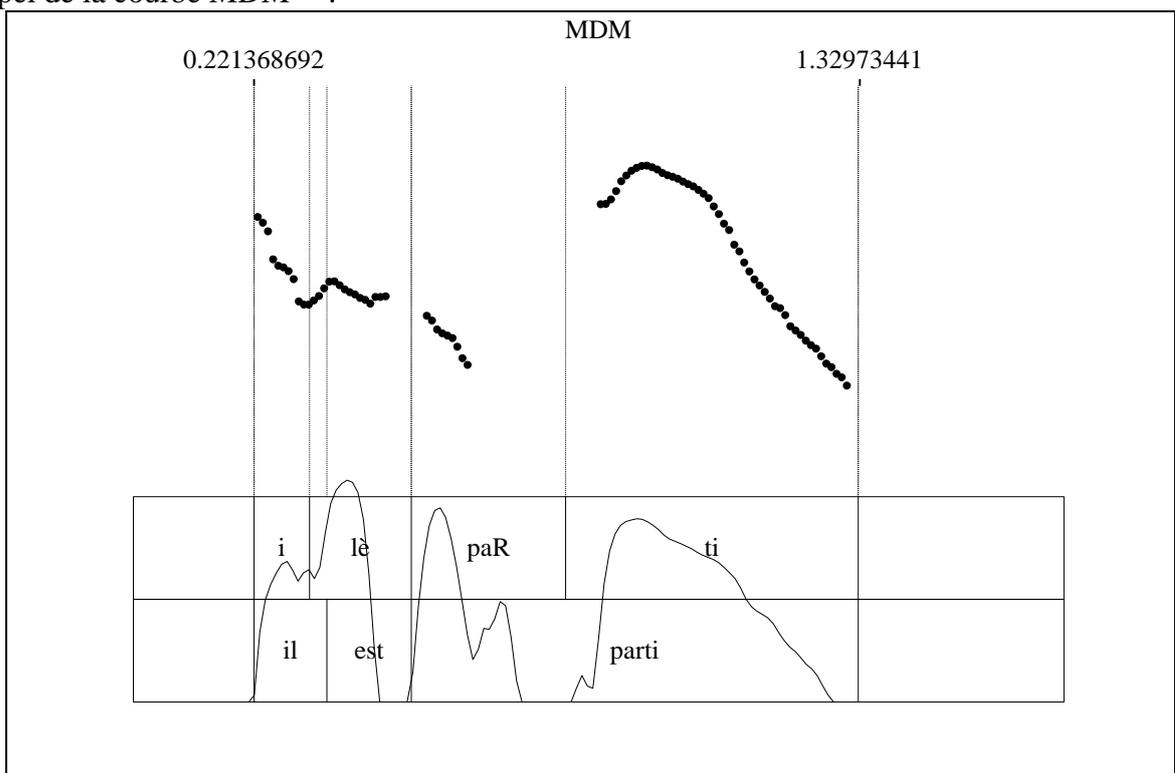
A – *On a essayé de faire un groupe mais je pense que Paul est parti. À mon avis ça va pas fonctionner.*

B – ***Il est parti**... Ça reste à voir. Attendons les inscriptions demain.*

¹⁶ Inversement, une montée brusque sur la pénultième permet, dans l'intonation « étonnement dubitatif », de réaliser une rupture avec la tonique qui repart du bas pour monter tout en restant dans un registre médium-grave.



Rappel de la courbe MDM ¹⁷ :



Les trois premières syllabes présentent un contour assez proche ¹⁸, la différence se faisant sur la syllabe [ti]. Outre la durée nettement supérieure de la dernière syllabe de la MDM (deux fois plus longue : 54 cs contre 23 cs), le registre de cette syllabe est globalement plus bas ¹⁹.

¹⁷ Autre réalisation que celle présentée au début, intonée dans les mêmes conditions que l'expectative.

Concernant la forme de la courbe, avec l'expectative, on a globalement une montée, avec une coda descendante, et à l'inverse la MDM présente globalement une descente, avec une amorce montante.

Dans l'expectative, le locuteur-énonciateur est authentiquement dubitatif quant à l'effectivité de <Paul partir>. Il s'agit de marquer une instabilité P/P' quant à l'état de choses dont on parle. Alors que l'intonation de MDM opère par rapport au propos tenu précédemment, et marque clairement que du point de vue du locuteur-énonciateur, ce n'est pas cette formulation qui rend compte de l'état de choses à dire, état de choses dont le locuteur-énonciateur est en pleine connaissance.

Cette différence a un répondant syntaxique : rien n'empêche d'avoir l'intonation « expectative » avec une construction en *est-ce que*²⁰, ce qui est exclu avec la MDM.

4.2. Contre une analyse comme segment « préfixal »

Il nous faut à présent discuter une objection potentielle à l'analyse de cette courbe comme marqueur de modalité. Le caractère elliptique de la séquence pourrait conduire à l'interpréter comme un segment « préfixe » articulé à un noyau non réalisé, qui serait explicitable comme « *c'est vite dit* ».

D'après Ph. Martin, le marquage de la modalité reste l'apanage du noyau et ne peut être rattaché à un préfixe :

« [...] les préfixes n'ont pas de marques dans le texte indiquant la modalité de l'énoncé comme le noyau ou les suffixes. Pour garder leur caractère de préfixe, la structure prosodique qui y est associée ne peut pas non plus indiquer de modalité, qui reste l'apanage du noyau, même effacé. Il en résulte que le contour final d'un préfixe « suivi » d'un noyau effacé ne peut pas non plus indiquer de modalité, et devra contraster avec les contours montants de continuation et aussi avec les contours terminaux. Il ne sera donc ni descendant comme le contour terminal de modalité déclarative, ni montant comme celui de modalité interrogative, et devra également se différencier de toutes les variantes de contours de modalité et aussi des contours qui terminent normalement les préfixes dits de « continuation majeure ». Il sera donc similaire aux contours de fin de préfixe, et éventuellement pourvu d'un mouvement en cloche en fin de montée pour indiquer un renvoi, une allusion au contexte. » (Martin 2009 : 178)

On aurait donc une courbe non significative sémantiquement, uniquement motivée par la règle d'inversion de pente (Martin 1981 : 265), qui pose qu'un segment « préfixe » dans la dépendance d'un segment « noyau » se termine par une pente inverse de celle qui termine le segment noyau. Si le constituant élidé se termine potentiellement par une descente, alors la syllabe accentuée du préfixe fait l'objet d'un mouvement de montée, et inversement.

Cela nous paraît infirmé par la diversité des contours qui pourraient être considérés comme ressortissant à un tel mécanisme. Par exemple « expectative », « étonnement dubitatif », « reprise ironique », « arrêt sur image », « prise en considération » ou ce que nous appelons à la suite de M. Martins-Baltar « délibération »²¹ ont chacun un contour différent.

¹⁸ MDM : « est » : 189 Hz, 68 dB – « par » = 176-151 Hz, 65 dB, 28 cs. Expectative : « est » = 202 Hz, 69 dB – « par » = 180-171 Hz, 65 dB, 26 cs. La hauteur de « il » est problématique, la voyelle n'étant pas nettement définie.

¹⁹ Point le plus haut : 256 Hz contre 272 Hz, soit ½ ton plus bas ; point le plus bas : 140 Hz contre 243 Hz, soit 4,5 tons plus bas.

²⁰ *Il a dit qu'il était en train de se séparer, et ça fait un moment que je le vois plus avec Josiane. Après, est-ce qu'il est parti ... Il est peut-être planqué quelque part.*

²¹ Nous ne pouvons ici présenter toutes les courbes et contextes correspondants. Pour certaines de ces modalités, on trouvera chez M. Martins-Baltar des contours approchants : reprise ironique (« assertion ironique » chez M-B.

Par ailleurs, on a des énoncés avec ellipse du noyau où l'on n'observe ni la redescente ni l'allongement caractéristiques de la courbe de MDM, comme dans ces exemples repérables chez Ph. Martin lui-même :

- et le pire c'est de pas pouvoir la retoucher quoi ça me tue ça me tue mais bon **si tu me dis que tu as l'ordinateur** (Martin 2009 : 178)
- et le pire c'est d'être encore toute seule pour tout faire ça ça me tue mais bon **si Paul arrive demain**

En effet, la courbe de la MDM redescend au niveau grave de la finalité et ne correspond donc pas au « mouvement en cloche en fin de montée » décrit pour les ellipses par Ph. Martin.

Enfin, une observation de C. Portes sur son corpus spontané vient confirmer la non nécessité d'une analyse elliptique. Ayant observé que la « possibilité pour l'intonation d'implication de précéder un segment d'énoncé désaccentué s'avér[ait] l'un des traits les plus souvent mis en avant par les analyses [de divers auteurs] », l'auteure convient qu'elle « ne pourr[a] rien dire de ce fait en raison de l'absence totale d'exemples de ce type dans [son] corpus. »²²

4.3. Forme de la MDM et opérations énonciatives

On peut décrire le contour de la MDM comme présentant les caractéristiques suivantes : forme en cloche, registre global médium, saut entre la pénultième et la tonique, allongement marqué de la tonique. La forme en cloche est de type (ascendante)-descendante²³ : par cette notation nous voulons signifier que le pic de hauteur étant au premier tiers de la syllabe, la durée nettement supérieure de la descente donne une impression globale de courbe descendante.

En rapport avec les hypothèses posées plus haut, il nous paraît donc justifié de décrire l'intonation de mise en doute métalinguistique de la façon suivante :

- Registre global **médium** : recul intellectuel.
- Forme en **cloche** : mise en saillance du zonage du domaine de P.²⁴
- Cloche (**ascendante**)-**descendante** : rabatement sur une valeur stabilisée, celle privilégiée par le locuteur-énonciateur. La redescente marquée jusqu'au grave construit/traduit une stabilisation sur la valeur prise en charge par le locuteur - en l'occurrence, P' (à l'inverse de l'évidence où c'est sur P que s'opère la stabilisation).
- **Saut** entre [par] et [ti] : discordance (caractéristique partagée avec « étonnement dubitatif », et contrairement à l'évidence ou à la demande de confirmation où le locuteur « tient pour P »). L'écart mélodique entre la pénultième et la finale met ici en saillance la singularité du point de vue du locuteur (par opposition avec un autre point de vue). C'est une différence importante avec l'évidence, où le point de vue du locuteur validant P (au regard d'une instabilité potentielle (P,P') posée par (ou attribuée à) l'allocutaire) est donné comme partagé par tout sujet raisonnable.

p. 61), étonnement dubitatif (« doute » chez M-B. p. 59), prise en considération (« considération » chez M-B. p. 51), délibération (p. 50).

²² Portes 2008 : 29.

²³ Dans une courbe en cloche, diverses combinaisons des deux mouvements vont être possibles, générant des configurations où varieront la valeur privilégiée (P ou P'), par le locuteur-énonciateur ou par un énonciateur « de sens commun », l'écart plus ou moins grand entre l'attendu ou l'avéré... tous cas de figure que nous ne pouvons commenter ici.

²⁴ Ceci n'est pas sans évoquer la correspondance qu'établit J. Rouskov-Low (1991 : 158 ; 1993 : 220) entre zonage du domaine notionnel (en référence aux travaux d'Antoine Culioli, en particulier 1990 : *The Concept of Notional Domain*, spécialement 70-71) et mouvements intonatifs. L'auteure rend compte entre autres des mouvements Fall, Rise et Fall Rise de la langue anglaise dans les constructions positives ou négatives en termes de zones pointées sur le domaine notionnel de P, respectivement I, E et IE.

- **Allongement** marqué de la durée de la tonique : le locuteur-énonciateur est seul constructeur de la mise en balance de P avec P'.

On résumera les considérations précédentes dans le tableau suivant, que nous proposons sous réserve de recherches plus développées :

Plan formel	Plan sémantique	Partagé avec	Opposé à
courbe en cloche	zonage du domaine de P	évidence demande de confirmation étonnement dubitatif	assertion question
courbe de type (ascendante)-descendante	rabattement sur une valeur stabilisée	évidence	étonnement dubitatif expectative
registre global médium	recul évaluateur/gestionnaire du locuteur	évidence expectative	stupéfaction incrédule
saut entre pénultième et tonique	discordance marquée	étonnement dubitatif stupéfaction incrédule	évidence délibération
allongement marqué de la tonique	locuteur-énonciateur constructeur de P/P'	évidence délibération	expectative

Il y a beaucoup de formes de courbes qui peuvent être dites « en cloche », et une description fine s'impose. Ainsi le contour de la MDM est-il nettement différent de celui de l'évidence, de la prise en considération, de l'expectative, et on ne saurait non plus le confondre avec le mélisme « emphatique-convivial » dans l'aigu.²⁵ Une des caractéristiques prégnantes de la MDM est justement le recul qu'elle mobilise, en tant qu'acte de nature purement métalinguistique.

Ceci n'empêche pas une forte variation mélodique, que l'on ne saurait donc toujours associer à « l'émotion », celle-ci devant être nettement dissociée du marquage de la subjectivité, c'est-à-dire de la construction par des opérations énonciatives de l'engagement du locuteur-énonciateur comme source singulière d'un point de vue en relation d'altérité potentielle avec un autre point de vue.

Remarques conclusives

Nous espérons que les observations précédentes arguent en faveur de la non séparation des domaines (syntaxe, sémantique lexicale, analyse prosodique) dans l'analyse de la construction du sens au sein des énoncés.

Parallèlement aux fonctions démarcative et distinctive²⁶ qui lui sont spécifiques, la prosodie partage avec les unités de première articulation toutes les autres fonctions. Nous avons vu que le caractère métalinguistique ou non de certaines modalités peut être indécidable, tout comme cela se produit pour certaines tournures ou expressions (par exemple y a-t-il ou non

²⁵ « Le mélisme, dans la mesure où il utilise le registre aigu, voire suraigu, est l'espace privilégié de l'expression subjective ordinaire. [...] c'est le lieu de rencontre interindividuel, qui peut donner lieu à un partage de valeurs si les croyances sont communes ou compatibles, ou à un affrontement dans le cas contraire [...]. » (Caelen-Haumont 2002 : 23) « [...] les mélismes apparaissent principalement dans les phases de recherche, notamment dans les reformulations qui ont une fonction principale de relance et de valorisation de la parole des enfants. Ils visent à manifester et à faire partager un intérêt [...] » (Vuillet, thèse sur les interactions en maternelle, cit. par Caelen-Haumont 2008 : 172)

²⁶ Dans des langues autres que le français pour ce qui est de la fonction distinctive.

un aspect métalinguistique dans tous les emplois de *à vrai dire*, ou dans la construction *son général de mari* ?). Il fallait donc s'attendre à ce que, de même que pour certains marqueurs discursifs (e.g. *si on peut dire*), la prosodie puisse à elle seule exprimer un commentaire purement métalinguistique. C'est le cas pour l'intonation que nous avons présentée ici, qui permet de gloser un énoncé précédent à travers la seule reprise de cet énoncé.

Si certaines opérations qu'on pourrait dire métaénonciatives peuvent s'effectuer hors conscience dans l'énoncé, et ressortissent à ce qu'Antoine Culioli associe par endroits à « l'épilinguistique ²⁷ », le point de vue métadiscursif sous-jacent à l'intonation MDM est nécessairement conscient. Cette intonation traduit une attitude de recul intellectuel et de mise en perspective d'un dire autre (même si c'est le sien propre, que l'on réenvisage alors avec distance). On voit dès lors qu'un contour, même accidenté mélodiquement, peut marquer tout autre chose que l'affect ou l'émotion.

Sans préjuger d'un lien simpliste avec ce caractère de recul intellectuel, signalons pour finir que, contrairement aux autres modalités que nous avons étudiées, la MDM est inégalement identifiée et réalisée par les locuteurs – nous avons pu le constater auprès de nombreux étudiants. Il semble que cela puisse être lié au capital culturel, et qu'après une période de familiarisation, elle peut être maîtrisée en reconnaissance comme en production. Une enquête sur la variation diastratique des emplois spontanés de cette forme de commentaire métalinguistique purement intonatif serait bienvenue, mais un protocole de collecte des données paraît très difficile à mettre en place.

Références :

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (2003) « Le fait autonymique : Langage, langue, discours, quelques repères » dans *Parler des mots, le fait autonymique en discours*, dir. J. Authier-Revuz et al., Presses Sorbonne Nouvelle, p. 67-96.
- CAELEN-HAUMONT Geneviève et Bernard BEL (2001) « Subjectivité et émotion dans la prosodie de la parole et du chant : espace, coordonnées et paramètres », *Colloque international Emotions, Interactions & Développement*, juin 2001, Grenoble, p. 141-147. <hal-00256391>
- CAELEN-HAUMONT Geneviève (2002) « Prosodie et dialogue spontané : valeurs et fonctions perlocutoires du mélisme », *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence*, 21, 13-24.
- CAELEN-HAUMONT Geneviève (2008) *Prosodie et sens. Une approche expérimentale*, Vol. 2, Paris : L'Harmattan.
- CAELEN-HAUMONT Geneviève et Cyril AURAN (2008) « INTSMEL : un outil pour l'analyse des contours proéminents de F0 », *Laboratoire Parole et Langage*. 11 p., <hal-00256394>
- CULIOLI Antoine (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation T1*, Paris : Ophrys.
- DELATTE Pierre (1966) « Les Dix intonations de base du français », *The French Review*, n°40/1, p. 1-14.
- FÓNAGY Ivan (1989) « On status and functions of intonation », *Acta Linguistica Hungaria*, 39, 53-92.

²⁷ Nous faisons référence à ce propos d'A. Culioli : (« On peut désigner aussi par épilinguistique ce qui se passe à un moment d'énonciation dans la tête de l'interlocuteur ou du locuteur ? ») : « Non, je l'emploie comme, véritablement, une activité permanente dont nous n'avons pas conscience et qui nous fournit ses représentations qui s'entrecroisent, s'entrechoquent etc. et qui vont faire que vous avez parfois de ces sens ! » (Normand, 2012 : 37)

- FÓNAGY Ivan et Eva BÉRARD (1973) « Questions totales simples et implicatives en français parisien », *Studia Phonetica*, 8, *Interrogation et intonation*, 53-97.
- LÉON Pierre (1970) « Systématique des fonctions expressives de l'intonation », *Studia Phonetica*, 3, 57-74
- MARTIN Philippe (1981) « Pour une théorie de l'intonation », dans M. Rossi, A. Di Cristo, D. Hirst, Ph. Martin & Y. Nishinuma, *L'Intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Paris : Klincksieck, 234-271.
- MARTIN Philippe (2009) *Intonation du français*, Paris : A. Colin
- MARTINS-BALTAR Michel (1977) *De l'énoncé à l'énonciation : une approche des fonctions intonatives*, Paris : CREDIF.
- MERTENS Piet (1987) *L'Intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Thèse, Katholieke Universiteit Leuven.
- MOREL Marie-Annick et Laurent DANON-BOILEAU (1998) *Grammaire de l'intonation, L'exemple du français*, Ophrys.
- NORMAND Claudine (2012) « La notion d'ajustement dans le métalangage d'Antoine Culioli », dans *L'Ajustement dans la Théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli*, éd. C. Filippi-Deswelle, *Épilogos*, 3, ERIAC, Université de Rouen, p. 29-38.
- PORTES Cristel (2004) *Prosodie et économie du discours : Spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication*, Linguistique, Université de Provence -Aix-Marseille I, Français. Dans HAL : <tel-00296742v2>
- ROUSKOV-LOW Jennifer (1991) « Prosodie et domaine notionnel : quelques remarques », *Cahiers Charles V*, 13, *Travaux de linguistique énonciative*, 149-162.
- ROUSKOV-LOW Jennifer (1993) « Iconicité énonciative des marqueurs prosodiques », *Faits de langue*, 1, *Motivation et iconicité*, 215-222.

Mots-clés : intonation, modalité, sémantique, énonciation, métalinguistique